

Le 25 octobre 2023

Aux membres du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous informer de nos récentes expériences dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (le « programme »). Ces dernières années, ce programme a constitué un excellent moyen pour les étudiants d'acquérir des compétences inestimables pour complémenter leurs études, et pour notre organisation d'obtenir des ressources indispensables pour soutenir nos programmes d'été.

Je mettrai en avant deux aspects du programme : 1) le manque de communication et de transparence concernant le programme 2023, et 2) la durée de l'emploi approuvée pour la subvention au cours des deux dernières années.

A. Communication et transparence

L'expérience de notre organisation avec le programme Emplois d'été Canada 2023 a été moins que satisfaisante.

- 1. Au début du mois de janvier 2023, nous avons soumis des candidatures pour dix (10) postes à Calgary Shepard et un (1) poste à Calgary Heritage. Le nombre de postes pour lesquels nous avons postulé est resté stable par rapport à l'année précédente.
- 2. Le 21 avril 2023, nous avons été informés que le financement du poste à Calgary Heritage avait été approuvé.
- 3. Ce n'est que le 13 juillet 2023, soit près de trois mois plus tard, que nous avons été informés que notre demande de financement pour Calgary Shepard n'avait pas été retenue. Le temps étant un facteur essentiel lors du recrutement pour l'été, nous avions déjà communiqué avec l'agent du programme chargé de notre dossier, mais nous n'avons pas reçu de réponse. Nous avons finalement contacté le député de Calgary Shepard, Tom Kmiec, pour l'informer de la situation; il n'a malheureusement pas été en mesure de nous fournir une mise à jour sur l'état d'avancement de notre demande. Il est vrai qu'à la fin du printemps, nous avions déjà conclu que « pas de réponse » signifiait « pas de financement » et nous avions pris d'autres dispositions pour recruter du personnel pour nos programmes d'été.

- 4. Immédiatement après avoir reçu la notification, j'ai de nouveau contacté l'agent du programme. J'espérais obtenir des renseignements sur les raisons pour lesquelles notre demande avait été refusée alors que les demandes des années précédentes avaient toutes été approuvées. J'ai également demandé à mon interlocuteur s'il pensait que nous avions oublié des éléments ou si les éléments n'avaient pas été comparables à ceux d'autres demandes, et sur la manière dont nous pourrions mieux développer des postes pour les étudiants qui répondraient aux critères énoncés dans le Guide de demande.
- 5. Le 20 juillet 2023, j'ai reçu une réponse d'un autre agent du programme, qui m'a informé qu'il n'était pas en mesure de fournir des renseignements spécifiques sur ce que nous pouvons inclure ou modifier dans les futures demandes pour obtenir l'approbation du financement. On m'a renvoyé au Guide de demande pour consulter les critères d'évaluation utilisés pour évaluer les conditions d'admissibilité, et on m'a assuré que le processus d'évaluation était impartial et transparent. Toutefois, en l'absence de toute rétroaction sur les points faibles de notre demande, nous nous demandons ce qui a causé le refus et nous n'avons aucun moyen de savoir si le processus d'évaluation était en fait impartial et transparent.

B. Durée d'emploi approuvée pour la subvention

Il ne fait aucun doute que la plupart des étudiants cherchent du travail pendant tout l'été afin de maximiser leurs revenus pour payer des études de plus en plus coûteuses et les frais de subsistance qui y sont associés. À notre avis, la durée de l'emploi approuvée pour la subvention au cours des deux dernières années était bien en deçà de ce que les étudiants recherchaient et de ce dont les organisations comme la nôtre ont besoin lorsqu'elles investissent du temps et des efforts pour offrir des expériences professionnelles de qualité et, en retour, tirer un certain bénéfice de leur emploi.

En 2022, nous avons été approuvés pour les postes suivants à Calgary Shepard :

- 4 postes à 30 heures par semaine pendant 8 semaines = 240 heures
- 3 postes à 40 heures par semaine pendant 7 semaines = 280 heures
- 2 postes à 37 heures par semaine pendant 8 semaines = 296 heures

Le poste à Calgary Heritage qui a été approuvé pour 2022 et 2023 se présente comme suit :

- 2022 : 35 heures par semaine pendant 10 semaines = 350 heures
- 2023 : 35 heures par semaine pendant 8 semaines = 280 heures

Étant donné qu'un été complet d'emploi dure généralement de 12 à 16 semaines, ces approbations sont loin d'être suffisantes. Les étudiants se retrouvent alors dans la situation difficile de devoir chercher un autre poste à très court terme ailleurs pour compléter leur emploi d'été, et ce au milieu de l'été, alors que d'autres postes ont probablement déjà été pourvus. Cela a également laissé notre organisation à court de ressources pour une série complète de programmes d'été et avec un « retour » limité sur l'investissement nécessaire pour permettre aux étudiants de se mettre à niveau et d'être pleinement opérationnels dans leurs postes. Je recommande que le financement soit fourni pour un minimum de 12 semaines, et jusqu'à 16 semaines si possible.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer. J'espère que mes commentaires seront utiles à vos délibérations.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Rob Neumann

Contrôleur financier

First Alliance Church